

Communiqué de presse



Cabinet du président - Direction de la citoyenneté et de l'information

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46
- Marie Chardronnet : 02 40 99 17 45
- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61

Nantes, le 18 octobre 2012

Philippe Grosvalet approuve les évacuations d'occupations illégales

« Les opérations d'évacuations sur le site de l'aéroport du Grand Ouest, conduites pour le troisième jour par l'Etat, ont mon soutien entier. Elles marquent **la fin d'une situation de non droit : l'occupation illégale et l'exploitation** de propriétés, rachetées régulièrement par les pouvoirs publics à leurs précédents propriétaires, et **que certains individus ou groupes de pression avaient confisquées ces dernières années, en toute illégalité.**

Je suis surpris de voir des élus ou formations politiques défendre cette illégalité et dénoncer le retour à l'ordre républicain. Au moment où un grand nombre de nos concitoyens connaissent des difficultés, ont de la peine à faire face à leurs charges même en travaillant, et où l'Etat demande à tous des efforts pour redresser le pays, **il me paraît inconvenant de trouver des justifications à des comportements accapareurs.** Si je respecte les choix de vie de chacun de mes concitoyens, **je ne peux pas, en tant qu'élu, accepter ceux qui se font aux frais de la collectivité, avec la prétention de paralyser un projet d'intérêt général.**

Personne ne doit s'étonner de l'ampleur du dispositif déployé par l'Etat, afin que **ces évacuations soient effectives et irréversibles**, et que **les forces de l'ordre agissent avec efficacité et surtout sans emploi de la violence** ».

Philippe Grosvalet
président du Conseil général de Loire-Atlantique